

Déconfinement progressif et encadré des structures médico-sociales pour les enfants et les adultes accompagnés par l'Adapei de l'Orne

Depuis les directives nationales du 11 mai sur la reprise progressive des activités des ESMS (Etablissements sociaux et médico-sociaux), l'Adapei de l'Orne a réorganisé le fonctionnement de ses différentes entités et services en concertation avec ses CVS (Conseils à la Vie sociale), son CSE (Comité social et économique), les nombreuses réunions du Bureau associatif, et après validation de son Conseil d'Administration, de la Médecine du travail et des Autorités de contrôle et de tutelle (ARS et Conseil départemental).

« *Il est temps de rappeler – et le handicap et la grande dépendance en sont l'épicentre le plus significatif dans cette secousse sanitaire qui a mis à bout de souffle notre économie - que nous sommes tous dépendants les uns des autres, non seulement avec nos familles, amis et voisins, mais avec l'humanité entière. Nous détenons tous une part de responsabilité collective.* » Thierry Mathieu, Président de l'Adapei de l'Orne.

Réouverture progressive des accueils de jours dans les foyers de vie et en MAS (Maison d'accueil spécialisée)

L'ensemble des établissements et des services de l'Adapei de l'Orne ont mis en œuvre leur plan de reprise de l'activité dans le respect des doctrines sanitaires sur le déconfinement édicté par le Gouvernement. Objectif : maintenir la sécurité sanitaire pour tous: résidents, usagers, salariés, familles.

L'association a déployé des accompagnements diversifiés renforcés dans cette phase de transition avec le maintien strict des gestes barrières. **Elle a mis à disposition des masques, gants et visières pour tous, et veillé au respect des règles d'hygiène et de prévention prescrites par les Autorités sanitaires tout en prenant nécessairement en compte la spécificité du handicap, le choix des familles et de celui des personnes en situation de handicap.**

Des points de vigilance particuliers ont été apportés en matière de transport, de restauration et de circulation sur le site. Les animations, sorties et loisirs ont aussi été adaptés en conséquence.

Les accueils de jour ayant fermé en MAS et foyers de vie depuis le lundi 16 mars, la réouverture, près de 2 mois après, **est progressive pour respecter les consignes sanitaires en vigueur et la bienveillance des personnes : séjour de répit, reprise à temps plein, à temps partiel ou encore non reprise avec mise en place d'un accompagnement total ou partiel à domicile.**

La MAS Le Ponant : le foyer épidémique vaincu

La structure a traversé une crise sanitaire sans précédent, durement touchée par la pandémie du COVID-19. Sur 47 résidents présents lors du confinement, 32 se sont avérés positifs au COVID-19 et un usager a malheureusement succombé à la maladie. Dix-huit professionnels ont été contaminés. **Les 31 résidents touchés par le Covid-19 sont désormais guéris.**



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault

E-mail : sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70



Pour les salariés, testés Covid +, certains ont pu reprendre leur poste après leur guérison. Sept professionnels demeurent toujours en arrêt de travail et sont en voie de guérison.

Face à la crise sanitaire qui a endeuillé la structure, **le déconfinement se fera progressivement pour garantir la sécurité de tous et la transition nécessaire. Le maintien des protocoles est renforcé pour éviter toute nouvelle contamination. L'accueil de jour a repris ce 2 juin.**

Les liens avec les proches et les familles s'entretiennent de préférence par visio-conférence, appels téléphoniques, ou visites encadrées dans une salle dédiée ou en extérieur.

Les foyers d'hébergement maintiennent l'internat et les dispositifs alternatifs d'accompagnement en fonction du choix des familles

La période de déconfinement graduel fait l'objet d'un apprentissage de nouveaux gestes, de nouvelles règles. C'est un bouleversement des habitudes, surtout pour les adultes accompagnés, si attachés à leurs repères. **Les établissements d'hébergement (MAS La Source, Foyer Les Boutons d'Or, Foyer Les Bruyères, Foyer Les Alizés, Foyer Le Zéphyr, Foyer Albatros, Foyer Cottage)** de l'Association ont porté une attention particulière notamment sur :

- **le choix des familles dans l'adaptation des accompagnements :** maintien à domicile de son proche avec la continuation d'un accompagnement adapté ou reprise partielle ou totale par l'établissement;
- **la régulation des visites** des professionnels extérieurs ;
- **la gestion des flux** des visiteurs, familles comprises ;
- **l'aménagement des espaces** de la structure ;
- **l'organisation des repas** et de la restauration collective ;
- **les activités collectives encadrées en petits groupes** dans l'enceinte et en dehors de l'établissement ;
- **la formation, l'information et la communication** – temps d'apprentissage adaptés.
- **les transports ;**
- **le nettoyage et la désinfection** des locaux ;
- **la gestion du linge.**

L'Adapei de l'Orne a produit et réuni un ensemble de ressources essentielles (accompagnement personnalisé, recours aux fiches FALC (Facile à Lire et à Comprendre) sur le déconfinement et les consignes sanitaires réactualisées sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé ; outils numériques tels que tablettes sur chaque site des structures pour des rencontres virtuelles entre résidents et familles en tant que de besoin...).

La réouverture des accueils de jour et les activités d'internat des foyers concernés ayant pour la plupart retrouvé après le 2 juin une capacité inférieure, **les quelques familles ayant exprimé le souhait de garder leur proche auprès d'eux continuent d'avoir recours aux professionnels des structures avec un suivi et un accompagnement à domicile.**

Par ailleurs, les foyers d'hébergement poursuivent l'accompagnement d'usagers parmi les 13% travailleurs d'Esat ayant fait le choix de ne pas reprendre leur activité pendant la période de déconfinement.



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault

E-mail : sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70

**Association départementale
des parents et amis de personnes
en situation de handicap mental**

48 rue Lazare Carnot - BP 278 - 61008 Alençon Cedex - Tél. : **02 33 82 58 00** - Fax : 02 33 26 63 55
adapei.orne@adapei61.fr - www.adapei61.fr

Fédérée à l'UNAPEI. Reconnue d'utilité publique par décret du 30 août 1963



Accompagnement : l'accueil de répit en internat

Pendant toute la période de pandémie, l'Adapei de l'Orne continue de mettre en place **des solutions de répit en internat de semaine (5j/7j) pour les usagers des familles ou des aidants ayant manifesté le besoin de soutien pour leur proche en foyer d'hébergement**. Ainsi, 5 usagers ont pu intégrer un séjour de répit dans une des structures de l'Adapei de l'Orne (MAS Le Ponant, Mas La Source, Foyer les Alizés, Foyer d'hébergement Le Zéphyr).

Le secteur Enfance rouvre ses IME dans le respect des souhaits exprimés par les familles et des règles de sécurité sanitaire qui nécessitent des accompagnements et des apprentissages adaptés

Dans le secteur Enfance, ont été mis en œuvre :

- **L'ouverture progressive des IME en conformité avec les protocoles sanitaires.**
→ La Passerelle (Alençon) : dès le 25 mai avec l'accueil de jour de 33 enfants dont 7 en accueil de répit ;
→ Les Peupliers (Flers) et L'Espoir (Argentan) dès le 12 mai avec l'accompagnement de 19 enfants pour le premier et 18 enfants pour le second.

Les « rentrées » se sont organisées pour chaque IME en fonction de l'opérationnalité et des ajustements logistiques qui leur sont propres.
- **L'activité d'accueil de nuit sur les internats de l'IME La Passerelle est effective depuis le 2 juin.**

Les IME de l'Adapei de l'Orne ont porté une attention particulière notamment sur :

- **le choix des familles dans l'adaptation des accompagnements ;**
- **la régulation** des visites des professionnels ;
- **l'aménagement des espaces** de la structure ;
- **l'organisation des repas** et de la restauration collective ;
- **les activités collectives encadrées et en petits groupes** dans l'enceinte et en dehors de l'établissement ;
- **l'organisation des transports ;**
- **le nettoyage et la désinfection** des locaux, des matériels et des véhicules ;
- **le maintien de la distanciation physique ;**
- **la limitation du brassage des élèves ;**
- **la formation, l'information et la communication** – temps d'apprentissage adaptés.
- **la mise à disposition de masques pédiatriques chirurgicaux ou alternatifs** spécialement adaptés aux enfants.

Suivi à distance, interventions à domicile, temps d'accueil de jour, internat...

Les familles ont pu exprimer leur préférence entre une reprise de l'accompagnement en structure d'accueil collectif et/ou maintien partiel ou total de l'accompagnement à domicile.

- **Environ 42 % des enfants des IME de l'Adapei de l'Orne ont repris le chemin des instituts pendant la 3^e semaine du déconfinement. Ils sont plus de 90% après le 2 juin.**



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault

E-mail : sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70

Association départementale
des parents et amis de personnes
en situation de handicap mental

48 rue Lazare Carnot - BP 278 - 61008 Alençon Cedex - Tél. : **02 33 82 58 00** - Fax : 02 33 26 63 55
adapei.orne@adapei61.fr - www.adapei61.fr

Fédérée à l'UNAPEI. Reconnue d'utilité publique par décret du 30 août 1963



L'activité des Esat et des ateliers de production reprend au sein des différentes entités d'Unisat 61 (Alençon, Flers, La Ferté-Macé, Argentan, L'Aigle)

Après la fermeture des différents sites d'Unisat 61 (les 5 sites des Esat de l'Adapei de l'Orne) le 17 mars dernier, les établissements ont repris progressivement leur activité le 11 mai dans le respect des consignes sanitaires et la bienveillance des personnes. Pendant la période du confinement, les professionnels avaient été redéployés sur les autres sites des structures restées ouvertes.

Les ESAT ont porté une attention particulière notamment sur :

- le volontariat pour les 450 travailleurs en situation de handicap à reprendre leur activité ;
 - la régulation et la réorganisation des activités des professionnels ;
 - la gestion des flux des visiteurs ;
 - l'aménagement des espaces de la structure ;
 - l'organisation de la restauration collective ;
 - les transports ;
 - le nettoyage et la désinfection des locaux, des matériels et des véhicules ;
 - la formation, l'information et la communication – temps d'apprentissage adaptés ;
 - la mise à disposition des équipements (visières, gants, masques, gel...);
 - un soutien psychologique pour les personnes angoissées par la reprise.
- 87% des travailleurs Esat d'Unisat 61 (ensemble des sites des Esat de l'Adapei 61) ont repris leur activité après le 2 juin.

Le secteur du travail adapté ouvert sur l'ensemble de ses sites

L'ensemble des sites des Entreprises adaptées (EA) d'Adap'Entreprise 61 ont repris leur activité dès le 11 mai.

Depuis le 17 mars dernier et le début du confinement lié à l'épidémie du Covid-19, la grande majorité des sites des EA ont été contraints de fermer. Les salariés d'Adap'Entreprise 61 avaient été mis au chômage partiel en raison de l'arrêt des activités économiques.

Néanmoins, certains d'entre eux - cadres, ouvriers de production ou bien encore agent de méthode, assistant, chef d'équipe, commercial, agents d'entretien (pour ne citer qu'eux) ont répondu pendant la période du confinement à des missions permettant le bon fonctionnement des structures médico-sociales de l'Association. **La Cuisine centrale de l'Adapei de l'Orne a continué son activité avec l'approvisionnement et la restauration des établissements sans compter la livraison des repas. Le personnel du nettoyage a déployé un gros investissement en ce temps de crise épidémique.** Certains salariés EA ont contribué à la logistique de l'approvisionnement en masques des établissements restés ouverts.

À ce jour, sur l'ensemble des salariés de l'association, seules 6 personnes bénéficient toujours du dispositif de chômage partiel.



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre de solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault

E-mail : sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70



Les services de l'Adapei de l'Orne toujours au service et au soutien au plus près des besoins des établissements

Le siège de l'Adapei de l'Orne, situé sur Alençon, avec les missions des fonctions supports (communication, logistique, comptabilité RH, système d'information...), garant de la continuité des établissements et services, tout comme le Cap Emploi, le SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale), le Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) qui n'ont jamais fermé pendant la période de confinement, ont repris l'accueil physique au public dès le 11 mai tout en adaptant leurs modalités de fonctionnement.

Les services de l'Adapei de l'Orne, orientés sur les personnes en situation de handicap, tels que le SAVS et du Sessad continuent leur activité de soutien et d'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap.

Les interventions des professionnels du SAVS et de ses antennes se poursuivent par l'approvisionnement des produits de première nécessité, le suivi des gestes barrières et de l'état de santé, ainsi que par le lien avec le service hospitalier en cas de besoin.

Les professionnels du Sessad maintiennent le suivi à domicile des enfants et des jeunes accompagnés, et au sein de ses différentes antennes dans l'Orne en fonction des besoins.

Chiffres clés

- **52% des personnes accompagnées par l'Adapei de l'Orne étaient en structures pendant la période du confinement ;**
- **58% des usagers ont été accompagnés en structures pendant la 1^{re} semaine de déconfinement ; ils sont 76% en 3^e semaine de déconfinement et atteignent 89% après le 2 juin.**

L'épidémie n'étant pas terminée, la vigilance et l'adaptation constante des accompagnements envers les personnes vulnérables sont plus que jamais requises et mobilisées. Elles permettront d'innover pour aguerrir nos structures médico-sociales et anticiper les évolutions ainsi que les besoins associés : **le développement de la prévention face aux Covid-19 et à la canicule, la mise en place de la campagne de dépistage collectif et systématique sur les établissements...**

Les établissements et services de l'Adapei de l'Orne ont pu venir à bout de la crise sanitaire grâce à **l'engagement des hommes et des femmes – salariés, familles, partenaires - qui ont œuvré dans la solidarité auprès des personnes en situation de handicap dans le souci constant de la sécurité pour tous et dans le respect de chacun.**



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault

E-mail : sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70

